



EDITORIAL



Chère Consœur, cher Confrère,

Suite aux élections et au remaniement du bureau, notre présidente n'ayant pas souhaité se représenter, les élus m'ont sollicité pour conduire le CROPP Bretagne. Je les remercie de leur confiance.

Succéder à Isabelle TRELUYER-HEBERT n'est pas une tâche facile car elle a placé la barre très haut. Elle a œuvré sans faille pendant 6 ans pour mettre en place notre instance, en s'adaptant chaque jour aux rouages administratifs et juridiques souvent inconnus. Elle n'a jamais compté son temps pour faire face chaque semaine aux « nouveautés » souhaitées par l'Ordre National. Patiente et diplomate, elle a su recevoir, écouter et guider les consœurs et les confrères qui l'ont sollicitée. Elle a fédéré une équipe, utilisant les compétences de chacun. Elle a maintenu une excellente ambiance au sein des élus, faisant de nos réunions un moment de travail efficace mais toujours très convivial. Au nom de tous je la remercie pour son remarquable travail.

Bernard BARBOTTIN, vice-président breton, de par ses fonctions de président de l'Ordre National, nous a sérieusement aidés à maintes et maintes reprises. Qu'il en soit remercié également.

Les autres membres n'ont pas démerité pour autant, et je suis satisfait d'en retrouver un certain nombre à mes côtés car rodés aux procédures.

Nous accueillons deux nouvelles recrues :

- Elodie GORREGUES du 35, titulaire, qui très motivée, prend le poste de secrétaire générale. Elle est membre des commissions de conciliation et de communication.
- et Marine VILLAR du 29, élue suppléante, et qui accepte de participer également à la commission de conciliation.

Je reprends une instance en parfait ordre de marche, avec une comptabilité saine, et secondé par une équipe motivée et compétente. Notre secrétariat, qui reçoit plus de 1600 appels par an, est efficace à 100%. Je devrais pouvoir assurer la continuité sans problème. Le CROPP Bretagne restera votre interlocuteur privilégié dans vos démarches relatives à l'exercice de votre profession.

Je vous engage à vous investir dans l'EPP, thème développé dans ce bulletin.

Hervé LE GUILLANTON

Editeur : CROPP Bretagne - Tirage 700 exemplaires

Rédacteurs : M. CHAUVIN-BOSSARD, M. GESNYS, E. GORREGUES, H. LE GUILLANTON, G. LE NORMAND, I. RIHOUAY-JAFFRE, I. TRELUYER-HEBERT.

Nous contacter :

**CONSEIL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES**

6A rue du Bignon 35000 RENNES
Tél. 02 99 26 90 44 - contact@bretagne.cropp.fr

Permanences téléphoniques

Lundi 9h30 - 12h30 13h30 - 17h00

Mardi 9h30 - 12h30

Judi 9h30 - 12h30 13h30 - 17h00

Vendredi 9h30 - 12h30

ELECTIONS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX DE BRETAGNE

Le 25 mai 2012 ont eu lieu les élections ordinales. Vous étiez 622 pédicures-podologues invités à renouveler par moitié votre Conseil de l'Ordre de Bretagne, 138 ont voté.

Six candidatures étaient présentées, les résultats sont les suivants :

Ont été élus Membres Titulaires :

- Gilles LE NORMAND (35) 109 voix
- Michelle CHAUVIN-BOSSARD (29) 102 voix
- Elodie GORREGUES (35) 101 voix

Ont été élus Membres Suppléants :

- Jean-François QUEMERAIS (35) 90 voix
- Bernard BARBOTTIN (22) 87 voix
- Marine VILLAR (29) 80 voix

Les prochaines élections auront lieu en mai 2015.

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ORDRE

MEMBRES TITULAIRES et BUREAU :	
• <i>PRESIDENT :</i>	Hervé LE GUILLANTON (56)
• <i>VICE-PRESIDENTE déléguée :</i>	Isabelle RIHOUAY-JAFFRE (56)
• <i>VICE-PRESIDENT :</i>	Gilles LE NORMAND (35)
• <i>TRESORIERE :</i>	Michelle CHAUVIN-BOSSARD (29)
• <i>SECRETAIRE GENERALE :</i>	Elodie GORREGUES (35)
• <i>MEMBRE :</i>	Isabelle TRELUYER-HEBERT (35)
MEMBRES SUPPLEANTS :	
• Jean-François QUEMERAIS (35)	• Laëtitia BESNIER (35)
• Fabien STAGLIANO (22)	• Bernard BARBOTTIN (22)
• Yoann DELMAS (29)	• Marine VILLAR (29)

LES COMMISSIONS INTERNES DU CROPP

COMMISSION DE CONCILIATION	COMMISSION DES DEROGATIONS	COMMISSION COMMUNICATION	FORMATION RESTREINTE
Laëtitia BESNIER Michelle CHAUVIN-BOSSARD Elodie GORREGUES Hervé LE GUILLANTON Marine VILLAR	Laëtitia BESNIER Gilles LE NORMAND Isabelle TRELUYER-HEBERT	Elodie GORREGUES Hervé LE GUILLANTON Gilles LE NORMAND Isabelle TRELUYER -HEBERT	Michelle CHAUVIN-BOSSARD Gilles LE NORMAND Fabien STAGLIANO

ELECTION DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE 1^{ère} INSTANCE

Le 18 juillet 2012, le CROPP Bretagne procédait à la réélection de la Chambre Disciplinaire de 1^{ère} Instance de Bretagne. Peuvent être candidats, les anciens et nouveaux élus du CROPP. 4 postes à pourvoir, étaient candidats et ont été élus :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
• Isabelle RIHOUAY-JAFFRE (56) réélue • Jean-François QUEMERAIS (35) réélu	• Yoann DELMAS (29) élu • Yannick VAN DEN BOOM (35) réélue

La CDPI est présidée par un magistrat du tribunal administratif de Rennes.

Madame Virginie GOURMELON a été nommée Présidente de la Chambre disciplinaire de première instance en remplacement de Monsieur Laurent MARECHAL

COMPTE DE RÉSULTAT DU CROPP BRETAGNE

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

RECETTES	En euros	En pourcentage
Subventions et quotités ONPP	75 433,50 €	99,29%
Facturation ONPP et produits financiers	538,34 €	0,71%
TOTAL	75 971,84 €	100%

DEPENSES	En euros	En pourcentage
Achats ONPP	447,29 €	0,55%
Électricité et gaz	602,59 €	0,74%
Fournitures de bureau, d'entretien et petits équipements	698,94 €	0,86%
Locations immobilières et charges locatives, taxe foncière et locations diverses	12 180,73 €	14,94%
Maintenance, entretien et réparations, documentations et abonnements, publications	2 457,06 €	3,01%
Frais postaux et de télécommunication	4 623,03 €	5,67%
Indemnités et frais de mission et déplacements des conseillers (réunions bureau, conseil, conciliation...)	24 156,14 €	29,62%
Rémunération du personnel et charges sociales	31 720,19 €	38,90%
Taxe sur salaire, formation continue	3 763,57 €	4,62%
Dotations aux amortissements, impôts sur les sociétés et charges exceptionnelles	213,42 €	0,26%
Immobilisations corporelles et incorporelles	598,33 €	0,73%
Divers (honoraires, frais bancaires...)	83,05 €	0,10%
TOTAL	81 544,34 €	100%
RESULTAT	-5 572,50 €	

* Ce déficit s'explique essentiellement par l'augmentation des postes :

- "indemnités et frais conseillers" et "frais postaux" en lien avec la gestion des cabinets secondaires.
- "salaires et charges salariales" en raison d'un surcroît de gestion administrative.

BUDGET PRÉVISIONNEL DU CROPP BRETAGNE

DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

Les professionnels versent les cotisations au Conseil national.

Un budget est alloué par celui-ci à chacune des régions pour assurer le fonctionnement des CROPP.

Pour la région BRETAGNE cette somme s'élève à 12000 € par trimestre, plus une quotité proportionnelle au nombre de professionnels inscrits au CROPP.

RECETTES PREVISIONNELLES (arrondie)	En euros	En pourcentage
Subventions et quotités ONPP	73 100 €	97,53%
Facturation ONPP, produits financiers	1 850,00 €	2,47%
TOTAL	74 950,00 €	100%

DEPENSES PREVISIONNELLES (arrondie)	En euros	En pourcentage
Achats ONPP	490,00 €	0,65%
Energie	600,00 €	0,80%
Fournitures d'entretien et petits équipements, fournitures de bureau	640,00 €	0,85%
Locations et charges immobilières, taxe foncière et locations diverses	12 600,00 €	16,82%
Maintenance, entretien et réparation, documentations et abonnements, publications	2 260,00 €	3,02%
Frais postaux et de télécommunication	4 204,00 €	5,61%
Indemnités et frais de mission et déplacements des conseillers (réunions bureau, conseil, conciliation, permanences...)	19 440,00 €	25,95%
Rémunération du personnel et charges sociales	32 506,00 €	43,39%
Taxe sur salaire, formation continue	1 981,00 €	2,64%
Dotations aux amortissements, impôts sur les sociétés	110,00 €	0,15%
Divers (honoraires, frais bancaires...)	90,00 €	0,12%
TOTAL	74 921,00 €	100%
RESULTAT	29,00 €	

RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE JURIDIQUE DU CROPP DEPUIS

Commissions de Conciliation

Année	Nombre de commission	Dépositaire plainte	Mis en cause	Résultat
2006	0			
2007	3	pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord
		Maison de retraite	pédicure-podologue	Accord
		pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord
2008	0			
2009	1	pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord
2010	2	pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord
		patient	pédicure-podologue	Accord
2011	2	pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord
		patient	pédicure-podologue	Accord partiel
2012	1	pédicure-podologue	pédicure-podologue	Accord partiel
Total	9			

La commission de conciliation siège au CROPP en présence de la partie plaignante et du mis en cause. Chaque partie pouvant être assistée d'un avocat.

Auditions Individuelles

Année	Nombre	Demandeur	Motifs
2006	0		
2007	0		
2008	0		
2009	3	CROPP CROPP PP*	Vitrine Cabinet secondaire-Création Cabinet secondaire-Rachat en Cabinet principal
2010	23	CROPP (6-27/12) CROPP CROPP CROPP CROPP CROPP CROPP CROPP	14 PP : Cabinet secondaire /Modalités exercices 3 PP : Cabinet secondaire 1 PP : Modalités d'exercice 1 PP : Plaque-Publicité-Diffusion cartes 1 PP : Partage locaux podo-orthésiste 1 PP : Pages Jaunes-Publication journal local 1 PP : Cabinet secondaire/Création 1 PP : SCM-Inversion exercice
2011	4	CROPP CROPP CROPP et PP*	1 PP : Publication interdite 1 PP : Modalités d'exercice 2 PP : Cabinet secondaire/Délai supplémentaire fermeture
2012	3	CROPP CROPP CROPP	1 PP : Manquements au Code de déontologie 1 PP : Publication et publicité-Vitrine 1 PP : Manquements au Code de déontologie
Total	33		

*PP : Pédicure Podologue

Ces auditions ont fait l'objet d'un procès-verbal.

Ce tableau ne comptabilise pas les entretiens informels entre élus et professionnels.

Litiges

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nombre	1	4	2	2	5	4	18

Les litiges ne font pas toujours l'objet d'un dépôt de plainte.

Appels Référé ONPP

Année	Nombre	Motifs	Décisions
2010	3	2 CS*-Refus création CS* 1 appel Interdiction exercice	Rejets en appel Rejet en appel
2011	3	CS*-Refus fermeture CS*	1 appel rejeté 1 appel : maintien du CS* 1 appel rejeté : recours en référé : rejet-recours en annulation en cours
2012	1	CS*-Refus création CS*	rejet en appel
Total	7	<i>*CS : Cabinet Secondaire</i>	

Cet appel intervient lorsque le pédicure-podologue conteste la décision prise par le CROPP, quelque soit la demande.

Chambre Disciplinaire de Première Instance

Année	Nombre de Chambre disciplinaire	Dépositaire plainte	Mis en cause	Jugement
2009	2	CROPP BRETAGNE	pédicure-podologue	Avertissement
		CROPP BRETAGNE	pédicure-podologue	Interdiction temporaire d'exercer pendant 3 mois avec sursis total Appel en Chambre disciplinaire nationale-Aboutit à un rejet
2010	2	CROPP BRETAGNE	pédicure-podologue	Interdiction temporaire d'exercer pendant 6 mois avec sursis
Total	4			

La Chambre Disciplinaire de Première Instance siège au tribunal administratif de Rennes. L'audience est publique.

Analyse des Contrats

Année	Étude contrat remplacement	Étude contrat remplacement partiel	Étude contrat collaboration
2006	Pas de fichier	Pas de fichier	Pas de fichier
2007	Pas de fichier	Pas de fichier	Pas de fichier
2008	52	0	11
2009	92	1	21
2010	144	5	18
2011	156	3	30
2012	129	2	11
Total	573	11	91

Mouvements

Année	Inscriptions	CESSATIONS DEFINITIVES	Type de dossier		
			TRANSFERTS CROPP Bretagne vers autres CROPPS	TRANSFERTS autres CROPPS vers CROPP Bretagne	CESSIONS
2006	Pas de fichier	2	Pas de fichier	Pas de fichier	Pas de procédure
2007	24	8	4	12	Pas de procédure
2008	46	15	14	4	9
2009	40	17	12	11	14
2010	34	11	16	11	15
2011	31	19	13	7	12
2012	36	5	8	12	10
Total	211	77	67	57	60

MOUVEMENTS CROPP BRETAGNE DU 01/01/2011 AU 20/09/2012

CESSATIONS D'ACTIVITÉS 2011/2012

NOM	PRENOM	CP	VILLE
ANGOTTI	Pierre	56800	PLOERMEL
GIRARD	Marion	29200	BREST
LARVOR	Aline	29270	CARHAIX PLOUGUER
LE NEEL-DESTREBECQ	Catherine	35170	BRUZ
MAIGNIEN	Jeannine	29100	DOUARNENEZ
MERGEL-GUILLERMIC	Valérie	56890	MEUCON
MORISSE LEVEDER	Régine	35235	THORIGNE
PRIOL	Madeleine	29770	AUDIERNE
SIMON-VISTICOT	Martine	56100	LORIENT
TANGUY	Claire	35000	VITRE

INSCRIPTIONS 2012 – AUTRES INSCRIPTIONS

NOM	PRENOM	CP	VILLE
FEUILLET	Justine	56800	PLOERMEL
HOMBOURGER	Aurore	22770	LANCIEUX
LAUGIER	Delphine	29200	BREST
MAHE	Jenovefa	35590	L'HERMITAGE

INSCRIPTIONS 2012 – JEUNES DIPLÔMÉS

NOM	PRENOM	CP	VILLE
ARAZAM	Loubna	35340	LIFFRE
BELLEC	Tanguy	56000	VANNES
BERTIN	Maité	35660	BRAIN SUR VILAINE
BONY	Vincent	29900	CONCARNEAU
BOULANGER	Sylvain	35800	DINARD
CAVAREC	David	29800	LANDERNEAU
CORRE	Juliette	29200	BREST
DIANDOKI	Franck	35000	RENNES
DOUCIN	Clement	35000	RENNES
DRIANO	Marina	56000	VANNES
DUROCHER	Romain	35200	RENNES
ERTAURAN	Alice	22520	BINIC
FALQUERHO	Matthieu	56700	KERVIGNAC
FERRE	Alexandra	35470	PLECHATTEL
GARO	Aline	29910	TREGUNC
GUILLAUME	Vanessa	56230	QUESTEMBERT
HAES	Anne Charlotte	35000	RENNES
HENAFF	Camille	29590	PONT DE BUIS
JEGU	Clément	22300	LANNION
L'ARVOR	Eva	29290	MILIZAC
LE CALVEZ	Goulven	35000	RENNES
LE MOAL	Claire	29700	PLOMELIN
LE STUM	Morgane	29160	CROZON
PENANGUER	Mathilde	22110	PLOUGUERNEVEL
PERHIRIN	Herveline	56520	GUIDEL
POTIER	Clément	35290	ST MEEN LE GRAND
ROBERT	Tiphaine	22800	QUINTIN
ROINSON	Honorine	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE
SALLOU	Capucine	22700	PERROS GUIREC
SIMON	Alexandre	35000	RENNES
STEPHAN	Vincent	35760	MONTGERMONT

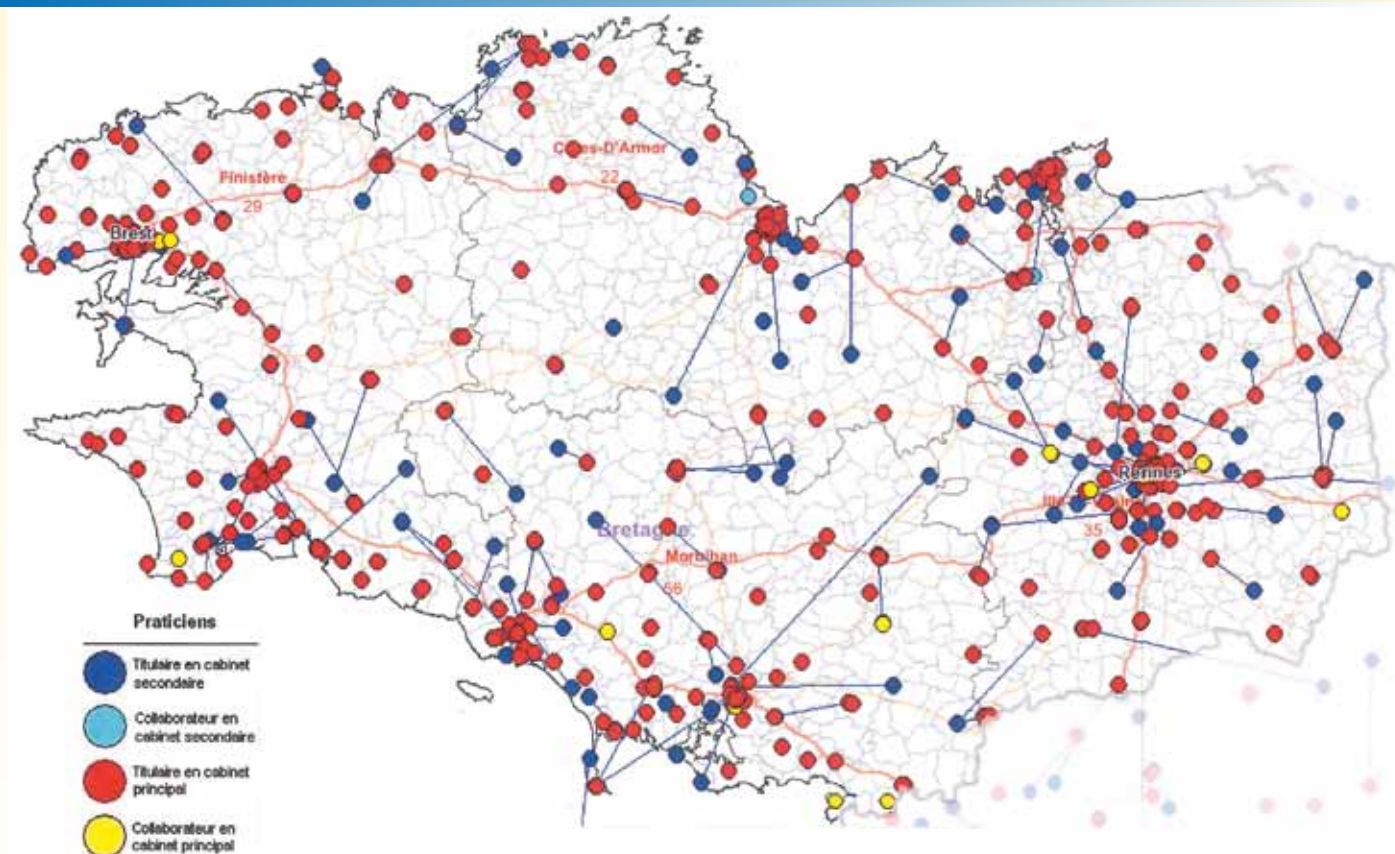
TRANSFERTS 2011/2012 DU CROPP BRETAGNE VERS UN AUTRE CROPP

NOM	PRENOM	CP	VILLE	CROPP
BESCOND	Jessica	29120	COMBRIT	PAYS DE LA LOIRE
CARDIN	Magali	29900	CONCARNEAU	BASSE NORMANDIE
CLUZEAU	Christelle	35480	GUIPRY	PAYS DE LA LOIRE
EVRAIN	Sixtine	29000	QUIMPER	ILE DE FRANCE
FAVERDIN	Pierre	35000	RENNES	LORRAINE
FONTANILLE	Romain	29770	AUDIERNE	ALSACE
JANNEZ	Laure	29000	QUIMPER	AQUITAINE
LE BARZIC-OLLIVIER	Hélène	35410	CHATEAUGIRON	PAYS DE LA LOIRE
NEDELEC	Guénoles	29470	PLOUGASTEL DAoulas	NORD PAS DE CALAIS
NGUYEN	Kim-Thao	29200	BREST	PAYS DE LA LOIRE
NICLOT	Anne-Sophie	29200	BREST	CHAMPAGNE ARDENNE
VILLEDIEU	Robert	29770	AUDIERNE	PAYS DE LA LOIRE

TRANSFERTS 2010/2011 D'UN AUTRE CROPP VERS LE CROPP BRETAGNE

NOM	PRENOM	CP	VILLE	CROPP
AUTRET	Yann	35235	THORIGNE FOUILLARD	PAYS DE LA LOIRE
CHOLLET	Chrystèle	29000	QUIMPER	LORRAINE
CHOMEL DE JARNIEU	Stéphanie	35310	DROUGES	ILE DE FRANCE
DE SCHOTTEN	Yves	29200	BREST	BOURGOGNE
GEFFRIAUD	Léa	35170	BRUZ	BASSE NORMANDIE
GOSSELIN	Claire	29200	BREST	LANGUEDOC ROUSSILLON
LACROIX	Pauline	35410	CHATEAUGIRON	PAYS DE LA LOIRE
LE DUS	Emmanuelle	56000	VANNES	PAYS DE LA LOIRE
MALLEJAC	Pauline	29800	LANDERNEAU	AUVERGNE
MOITRON	François	35350	ST COULOMB	AUVERGNE
REGIS	Alexandra	29940	LA FORET DE FOUESNANT	RHONE-ALPES
RISS	Vanessa	29260	TREGARANTEC	CROPP NORD PAS DE CALAIS
SCOPEL	Marie	29820	GUILERS	HAUTE NORMANDIE
SPELLER	Aurélien	35000	RENNES	ILE DE FRANCE

RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS AU 20/09/2012



INTRONISATION

C'est une institution maintenant, les élus reçoivent les jeunes diplômés de l'année inscrits au CROPP Bretagne lors d'une réunion d'intronisation. Celle-ci a eu lieu le 29 juin 2012.

A cette occasion, le nouveau professionnel prête serment et s'engage solennellement devant ses pairs à se conformer et à respecter les principes du Code de déontologie qui lui est remis. Cette entrée officielle permet de retracer l'histoire de la profession, de comprendre son évolution et son intégration dans le système de santé actuel.

En échangeant avec les élus et la secrétaire du CROPP, les pédicures-podologues ont partagé le verre de la confraternité.

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Les bases de l'EPP vous ont été présentées dans la revue REPERES numéro 10 et vous avez pu en suivre l'évolution dans les revues REPERES numéro 16 et 21.

L'EPP est organisée en vue d'optimiser les pratiques professionnelles. Elle se caractérise par une auto évaluation de ses propres pratiques et des résultats obtenus. Forte de son succès en 2009/2010, l'EPP est reconduite.

Pour cette seconde EPP des thèmes ont été ajoutés. Les groupes seront constitués en fonction du nombre de demandes et des thématiques choisies. Je souhaite développer en priorité le thème 3, «hygiène des locaux », car c'est un thème simple à mettre en place par le biais d'internet et sur la base d'une seule réunion. Un outil qui reste à l'usage du praticien au delà de l'évaluation de groupe.

En fonction de vos choix, d'autres thèmes pourront être traités.

Je vous propose donc :

- De choisir un thème d'évaluation parmi ceux proposés sur le bulletin d'inscription ci-joint pour intégrer un groupe de travail (réponse avant le 10 novembre 2012),
- De prévoir une ou plusieurs réunions de travail, de décembre 2012 à juin 2013.

Le lieu des réunions sera déterminé en fonction de la répartition géographique des participants.

Ces projets sont essentiels pour l'évolution de nos pratiques professionnelles. Il est important que chacun puisse s'y impliquer. C'est avec plaisir que je partagerai avec vous ces rencontres.

Le facilitateur

Benoît LEPAROUX

*Le Président et l'ensemble des membres du CROPP
ont le regret de vous faire part du décès de notre jeune consoeur,
Mademoiselle Cindy DANIAU le 30 mai 2012,
Diplômée 2007 de l'IFPP de Rennes.*